

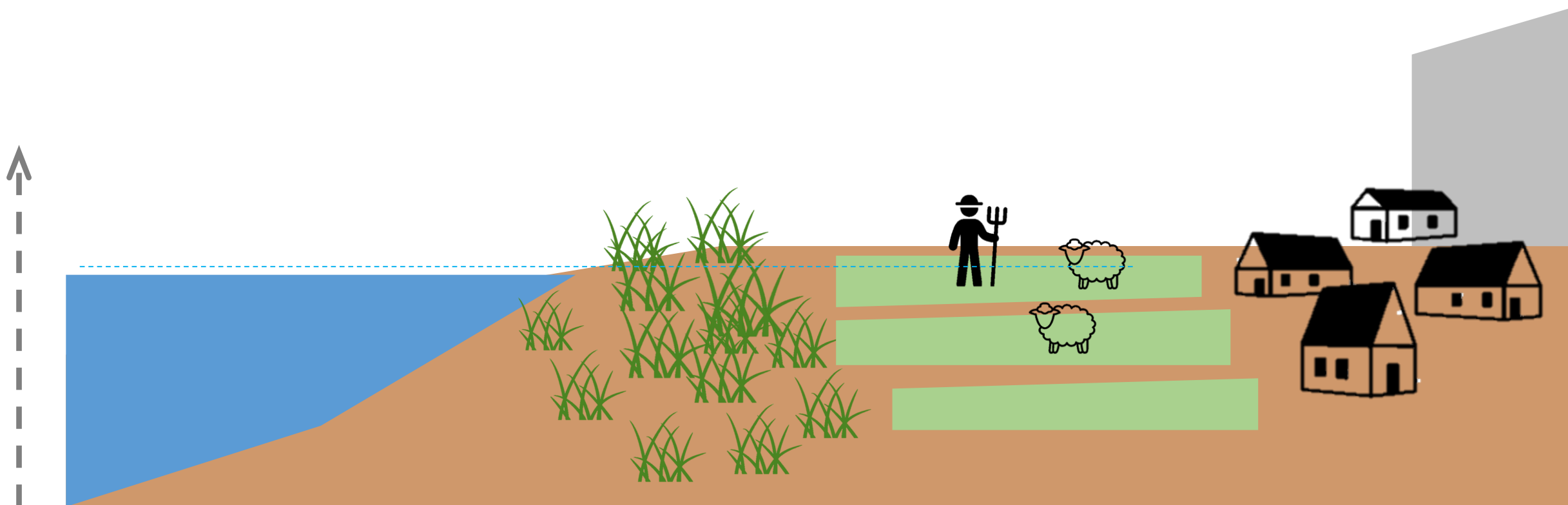
Schémas des évolutions paysagères à Mortagne-sur-Gironde au XXème et XXIème siècle



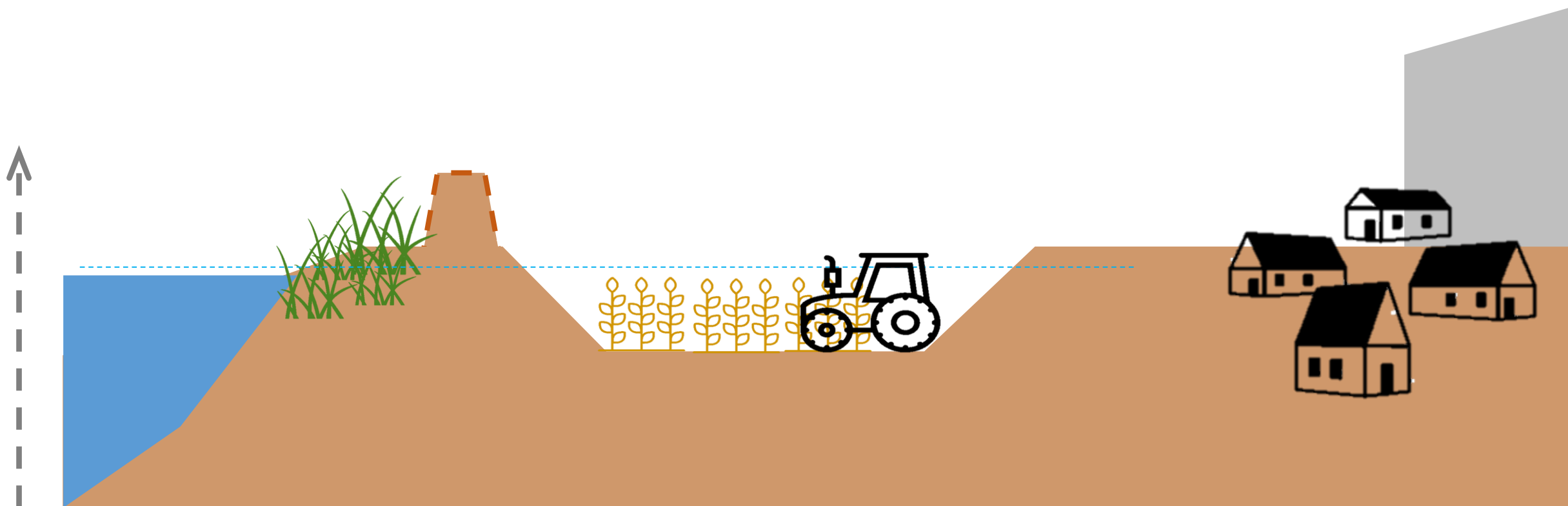
Supports utilisables pour les animations en classes, sur le terrain et pour les instituteurs sur leurs travaux avant ou après les interventions du CPIE.

L'objectif de l'outil est de symboliser les évolutions du paysages, du niveau et des usages du sol.

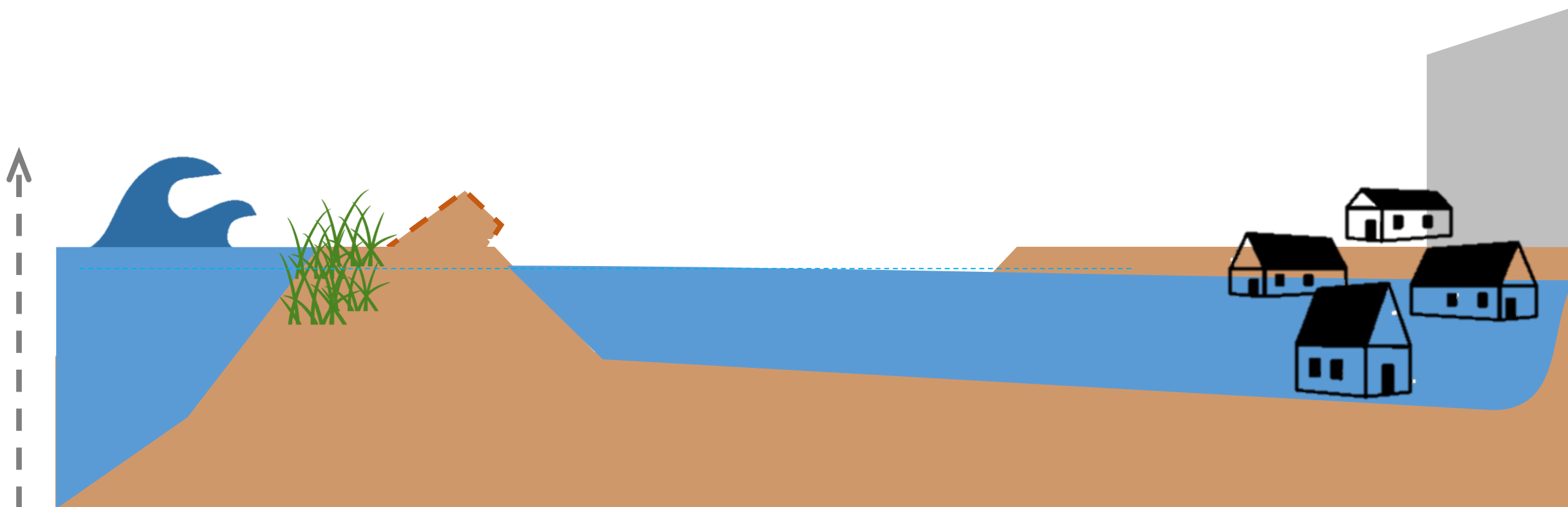
Dans les années 1950 : des activités traditionnelles sur prés salés en bord d'estuaire (pêche, élevage et quelques céréales). Le trait de côte est plus proche du village et du port.



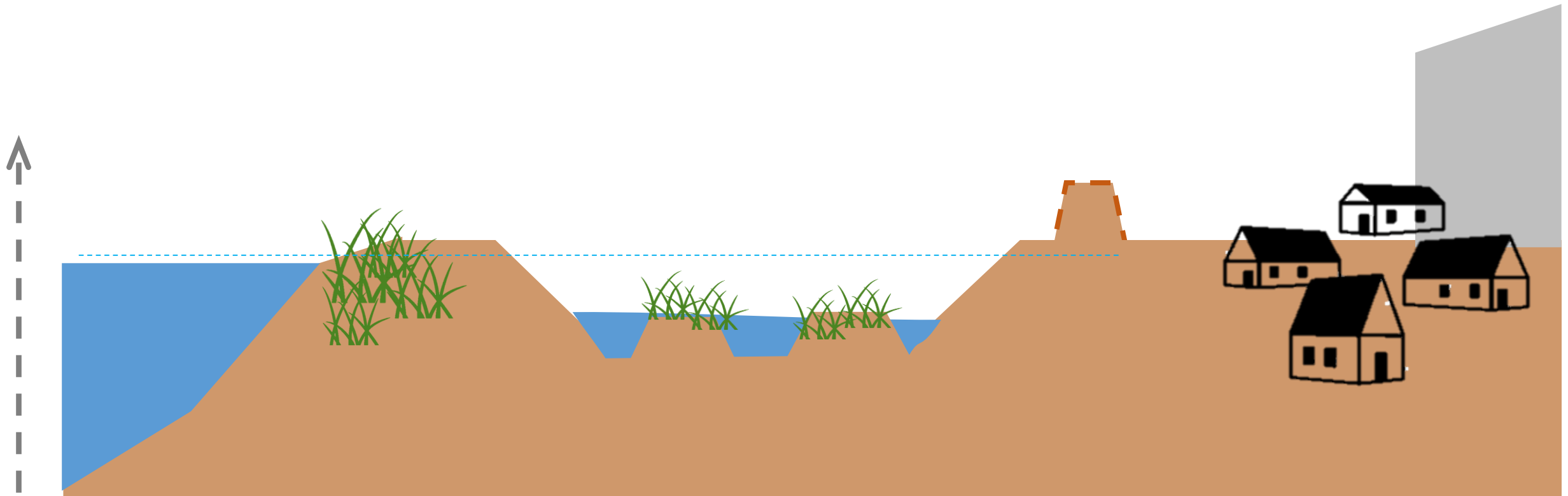
Dans les années 1960 : création du polder agricole et avancée sur l'estuaire. Les sols sont drainés et tassés pendant plusieurs années pour les cultures intensives. Une digue est érigée pour protéger les champs



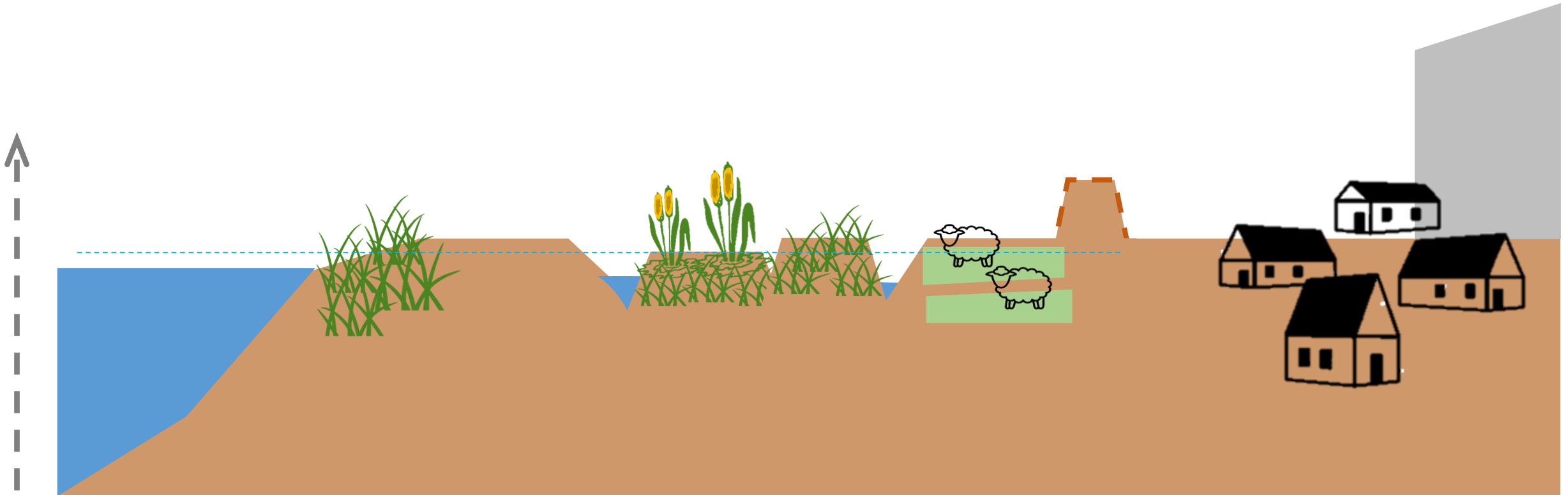
Décembre 1999 : submersion du polder pendant la tempête Martin. La digue se rompt et l'eau pénètre dans les champs, le village et le port de Mortagne sont submergés. L'agriculteur à l'origine du polder est contraint d'abandonner ses cultures et vend les parcelles au Conservatoire du Littoral.



Dans les années 2000 : abandon du polder agricole et reconnexion à l'estuaire. La digue n'est plus maintenue et les sédiments s'accumulent sur ces terrains bas. Progressivement, la végétation s'installe. Une digue de protection est érigée en arrière du polder pour protéger le village.



Aujourd'hui : un marais estuarien avec sa végétation typique et une biodiversité riche. L'accumulation des sédiments et les végétaux (roseaux notamment) ont permis l'élévation du sol d'environ 1m en seulement 20 ans. Une activité d'élevage est mise en place pour maintenir une diversité des milieux. Mortagne-sur-Gironde devient un site du projet Adapto



Et demain, comment les paysages évolueront avec...

- L' élévation du niveau marin
- La baisse du débit de la Gironde (moins de précipitations)
- La diminution des apports sédimentaires de la Gironde
- L'augmentation des aléas climatiques



À nous de l'imaginer !